



COMPAGNIE DU
BOIS SAUVAGE

Offre en souscription publique d'obligations

pour un montant de

EUR 60.000.000

émises par

Compagnie du Bois Sauvage

Société anonyme de droit belge



Emetteur	: La Compagnie du Bois Sauvage est une société holding de droit belge, cotée sur Euronext Bruxelles, dont l'actionnaire principal est familial et stable. Sa vocation est de prendre des participations dans des sociétés, cotées ou non. Egalement société foncière, elle détient un patrimoine immobilier de qualité, source de revenus stables et récurrents.
Période de souscription	: du 23 octobre au 16 novembre 2007, clôture anticipée possible
Coupon	: 5,875% l'an (taux brut) payable à terme échu le 20 novembre de chaque année et pour la première fois le 20 novembre 2008.
Rendement brut	: Le rendement actuariel brut est de 5,5604 %
Prix d'émission	: 101,784%
Livraison	: titres dématérialisés – Pas de livraison physique possible – Les Obligations ne sont livrables que sous la forme d'une inscription en compte-titres.
Coupures	: EUR 1.000
Date de paiement	: 20 novembre 2007
Date de remboursement	: 20 novembre 2014
Remboursement	: Le remboursement à l'échéance se fera à 100% de la valeur nominale.
Service financier	: Le service financier en Belgique sera assuré gratuitement par Fortis Banque et Fintro (Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers pour ce service).
Frais	: - Pas de taxe sur les opérations de bourse. - Taxe sur opérations de bourse à la vente/achat après la période de souscription initiale : 0,07% (maximum EUR 500). - La conservation en compte-titres est gratuite chez Fortis Banque jusqu'au 1er janvier 2008 et soumise ensuite au tarif d'application.
Notation (rating)	: L'Emetteur ne dispose pas de rating. De même, aucune notation ne sera attribuée aux Obligations.
Cotation	: Eurolist by Euronext Brussels
Droit applicable	: Droit belge
Code ISIN	: BE0933624968
Prospectus	: Le prospectus d'émission daté du 18 octobre 2007 composé du document d'enregistrement relatif à l'émetteur, de la note relative aux obligations et du résumé établis en français, (le « Prospectus »), a été approuvé par la Commission bancaire, financière et des assurances le 19 octobre 2007, en application des articles 23 et 28 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'opération, ni de la situation de l'Emetteur. Ce Prospectus a été établi conformément au chapitre II du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne (le « Règlement »). Ce prospectus peut être obtenu chez Fortis Banque, à l'adresse suivante : Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, ainsi qu'au numéro de téléphone 02/565 3535. Il peut également être demandé dans chaque agence de Fortis Banque. Le résumé du Prospectus est également disponible en néerlandais. Le Prospectus est aussi disponible sur le site www.fortisbanque.be/emissions . Les investisseurs potentiels sont invités à lire attentivement le prospectus d'émission et à considérer la décision d'investir dans les Obligations sur base des informations reprises dans ce Prospectus et en particulier les informations mentionnées dans la section intitulée « Considérations pour l'investisseur - Facteurs de risques ».

Les souscriptions sont recueillies auprès de

Fortis Banque, ING Wholesale Banking, Banque Degroof ou auprès des institutions précitées via d'autres intermédiaires financiers

Chez Fortis Banque, vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt via PC banking ou via Phone Banking (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux guichets de toute agence Fortis Banque et Fintro. Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement, contactez notre Service Clients au 078/05 05 05 ou surfez sur le site www.fortisbanking.be/emissions.

Offre publique en Belgique, aux Pays-bas et au Grand-Duché du Luxembourg.